



Services en Immobiliers

Syndic de copropriété
Administration de biens
Transaction - Location
Expertises et Conseils

www.cabinet-lutz.fr

9, Rue Grandet – BP 15255
49052 ANGERS CEDEX 02

Tél. : 02.41.87.70.50
Fax : 02.41.20.96.99

contact@cabinet-lutz.fr



cabinet
LUTZ

HONORAIRES

Barème applicable au 01/01/17

Syndic de copropriété	Administration de biens
<p>Gestion courante A partir de 120 € TTC par lot et par an (<i>sur étude</i>)</p> <p>Frais de mutation 250 € TTC (lots d'habitation) 100 € TTC (lots de stationnement)</p> <p>Etats pré-datés Jusqu'à 210 € TTC (<i>sur devis</i>)</p>	<p>Gestion 8.40% TTC du loyer principal</p> <p>Garantie des loyers impayés (GLI) 2 % TTC du loyer et des charges (par lot, charge propriétaire)</p>
Expertises - Conseils	Transaction – Location
<p>Avis de valeur</p> <ul style="list-style-type: none"> . Biens à usage d'habitation 84 € TTC de l'heure (<i>sur devis</i>) . Biens à usage professionnel ou commercial 84 € TTC de l'heure (<i>sur devis</i>) . Valeur à dire d'expert 84 € TTC de l'heure (<i>sur devis</i>) 	<p>Transaction</p> <ul style="list-style-type: none"> . Vente de Biens à usage d'habitation ou de stationnement <ul style="list-style-type: none"> De 0 à 50.000 € 10 % TTC 10 % HT avec minima de 2.000 € HT De 51.000 € 99.000 € 7 % TTC avec minima de 4.000 € HT > 100.000 € 6 % TTC > 350.000 € 5 % TTC . Fonds de commerce, droit au bail, pas-de-porte <ul style="list-style-type: none"> De 0 à 40.000 € 10 % HT avec minima de 2.000 € HT > 40.000 € 8 % HT avec minima de 4.000 € HT <p>Location</p> <ul style="list-style-type: none"> . Location de Biens d'habitation ou mixtes (soumis à la loi 1989) <ul style="list-style-type: none"> - honoraires de visites, constitution de dossier et rédaction du bail : 14.40% TTC du loyer principal annuel (pour moitié propriétaire/locataire-montant maximum de 8€/m² de surface habitable à la charge du locataire) - honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : forfait 192 € (pour moitié propriétaire/locataire-montant maximum de 3 €/m² de surface habitable à la charge du locataire) - honoraires d'entremise et de négociation : offerts . Location à usage de stationnement. 180,00 € TTC (pour moitié propriétaire/locataire) . Locaux professionnels ou commerciaux (charge preneur) <ul style="list-style-type: none"> De 0 à 40.000 € 10 % HT avec minima de 2.000 € HT > 40.000 € 8 % HT avec minima de 4.000 € HT <p>Rédaction d'actes</p> <ul style="list-style-type: none"> . Contrat locatif 360,00 € TTC (<i>pour moitié propriétaire/locataire</i>) . Contrat professionnel ou commercial 500,00 € HT

« Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'Administration fiscale. »
EURL au capital de 8.000 Euros - SIREN 434 216 263 00013 - RCS ANGERS 434 216 263-2001 B 43

Garantie financière délivrée par la FNAIM – 89 rue de la Boétie 75008 : 120.000 Euros (T) 2.240.000 Euros (G) Carte professionnelle déclarée à la préfecture de Maine et Loire n° 2006-49-164- TG